

PROJET ÉDUCATIF
ÉCOLE CENTRALE ST-ANTOINE-ABBÉ
2023-2027



TABLE DES MATIÈRES

1. Mots du président du Conseil d'établissement et de la directrice d'établissement
2. But et définition du projet éducatif
3. Mise en contexte
4. Encadrements légaux
5. Sigle et valeurs de l'établissement
6. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
7. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
8. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
9. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
10. Transmission et diffusion du projet éducatif
11. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
12. Reddition de compte du projet éducatif



1. MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

En juillet 2018, était adopté le premier plan d'engagement de la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CSSVT). Ce plan a été élaboré selon une approche collaborative impliquant l'ensemble des acteurs de notre communauté (élèves, parents, personnel et partenaires); une démarche dans laquelle les divers intervenants ont contribué à ce grand projet visant l'amélioration de la réussite des élèves.

Considérant que le fait que le partage des savoirs collectifs fut une force motrice lors de la réalisation du PEVR, notre projet éducatif s'est appuyé sur ce même levier. Ainsi, nous avons structuré, pour la réussite de nos élèves, nos actions autour de trois grands thèmes :

- Voir ensemble;
- Vouloir ensemble;
- Agir ensemble



VOIR ENSEMBLE

Cette étape nous a permis, à l'aide de divers outils, de faire le portrait de la situation de notre établissement. Quels sont les forces, les défis, les besoins des élèves et de leur famille, les besoins et le bien-être du personnel, les collaborations avec les partenaires? Des rencontres ont eu lieu avec le personnel, avec des représentants d'élèves de l'école, avec le Conseil d'établissement. L'objectif était d'avoir tous ensemble une vision claire et partagée du portrait de l'établissement et de la communauté. Ce travail de concertation a été fort enrichissant ! Un grand merci à tous pour cette précieuse contribution.

VOULOIR ENSEMBLE

Dans un deuxième temps, suite à la réalisation du portrait de notre milieu et des orientations du PEVR, nous nous sommes mobilisés tous ensemble afin d'identifier les actions prioritaires que nous allons mener pour les prochaines années. Il s'agissait de dégager ce que la communauté scolaire de l'école Omer-Séguin voulait ensemble pour la réussite de ses élèves. Encore ici, ce travail a été réalisé en concertation avec les principaux acteurs concernés dans un esprit de collaboration et d'amélioration continue.

AGIR ENSEMBLE

Finalement, la dernière étape « Agir ensemble » constituera les actions des prochaines années, du PEVR et de notre projet éducatif, dans l'atteinte de notre objectif ultime : la réussite de nos élèves. Nous souhaitons que cette démarche ait permis de mobiliser et de regrouper toute la communauté de l'école Centrale.

Bonne lecture!

Lucie Larivière
Présidente du Conseil d'établissement

Christine Lajeunesse
Directrice d'établissement

2. BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au

regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et du Centre de services scolaire.

3. MISE EN CONTEXTE

Depuis la mise en place du système éducatif québécois, les Centres de service scolaires et les établissements d'enseignement ont entrepris, à certains moments, des réflexions pour rendre l'école publique meilleure, pour s'assurer de la réussite de leurs élèves et pour remplir adéquatement leur mission. Des initiatives ont vu le jour et ont été connues sous plusieurs appellations : gestion par objectifs, par projets, par programmes, programme d'action, plan d'action, etc. Dans ces initiatives, on pouvait trouver un énoncé de valeurs, la détermination des besoins des jeunes, un choix d'orientations, d'objectifs, de modes de fonctionnement ou de mécanismes d'évaluation.

La connaissance du contexte constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie la démarche d'élaboration du projet éducatif. Ce dernier doit comporter une analyse de l'environnement externe et interne dans lequel l'établissement d'enseignement évolue.

En vue de s'assurer de faire une description du contexte qui réponde réellement aux caractéristiques et aux besoins des élèves ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu, il est recommandé de mener une consultation auprès de tous les acteurs intéressés par la réussite éducative des élèves, jeunes et adulte, et de travailler en collaboration avec eux (par exemple, mener un sondage auprès des parents et de la population du quartier).

4. ENCADREMENTS LÉGAUX

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- ✓ **Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :**
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves ;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés ;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire ;
- ✓ **Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;**
- ✓ **Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;**

- ✓ **Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3) ;**
- ✓ **Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).**
- ✓ **S'inscrire en cohérence avec la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le ministère (LIP 209.2 et 459.3). La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite des commissions scolaires et au projet éducatif des établissements d'enseignement.**

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

5. SIGLE ET VALEURS DE L'ÉTABLISSEMENT

LES ENFANTS

représentent les élèves de l'école.

L'ARBRE

représente le système mis en place pour travailler les comportements positifs.

LA POMME

représente la région qui regorge de vergers. La municipalité de St-Antoine-Abbé est reconnue pour ces nombreux vergers.



NOS VALEURS

✓ Respect

À l'école Centrale, nous voulons inculquer à nos élèves l'importance du Respect sous toutes ces formes telles que traiter les élèves ou les membres du personnel de l'école avec considération, agir conformément aux demandes de l'ordre établi (Respect de soi, respect des autres et respect de l'environnement). Il est également essentiel que le respect soit présent entre les membres du personnel et les parents des élèves.

✓ Persévérance

À l'école Centrale, nous collaborons afin d'amener nos élèves à croire en leurs forces et à s'engager afin d'atteindre leurs objectifs fixés dans le but de développer leur plein potentiel et viser la réussite du plus grand nombre d'élèves. Cette persévérance doit aussi être véhiculée à la maison par les parents des élèves.

✓ Sécurité

À l'école Centrale, nous collaborons auprès de tous afin de permettre aux élèves, aux parents et aux membres du personnel d'avoir accès à un milieu de vie sécuritaire, accueillant, équitable et bienveillant.

6. GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Liste des groupes qui ont collaboré lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

- Le comité de pilotage du projet éducatif formé de 3 enseignantes, Lise Lechasseur, Marie-Claude Caron et Alexandra Marcil Roussel et la direction, Christine Lajeunesse;
- Le personnel enseignant et non enseignant;
- Le conseil d'établissement;
- Les partenaires de l'école;
- Les parents;
- Les élèves.

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

7. CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

La liste des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

- Sondages effectués auprès du personnel, des élèves, des parents et des partenaires externes;
- Groupe de discussion;
- Activités avec différents membres du personnel
- Consultation des membres du CÉ

Le projet éducatif doit émerger du milieu. Le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 7)

Clientèles	Participants potentiels moment du sondage	Taux de participation
Élèves	149	3 groupes sur 8
Parents (familles)	58	70%
Personnel de l'école	24	50%

VOIR ENSEMBLE

Dans cette section, l'établissement a fait l'analyse de l'environnement externe et interne, du contexte dans lequel il évolue et les principaux enjeux. (LIP, 97.1) L'objectif était d'avoir tous ensemble une vision claire et partagée du portrait de l'établissement et de la communauté.

8. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉCOLE CENTRALE ST-ANTOINE-ABBÉ

SITUATION

L'école Centrale est une école en milieu rural sur le territoire du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands. Elle est située dans la municipalité de Franklin. Cette école dessert une population d'environ 1 736 habitants. 153 participent à la vie scolaire de la maternelle 4 ans à la 6^e année, en classe régulière. La superficie du territoire totale est de 112,76 km² et il se situe sur le comté du Haut-St-Laurent. Les habitants de cette municipalité sont issus autant de la communauté francophone et anglophone.

L'école est située en plein cœur de la municipalité. Les élèves peuvent bénéficier d'un centre communautaire et d'un parc municipal à quelques pas de l'école.

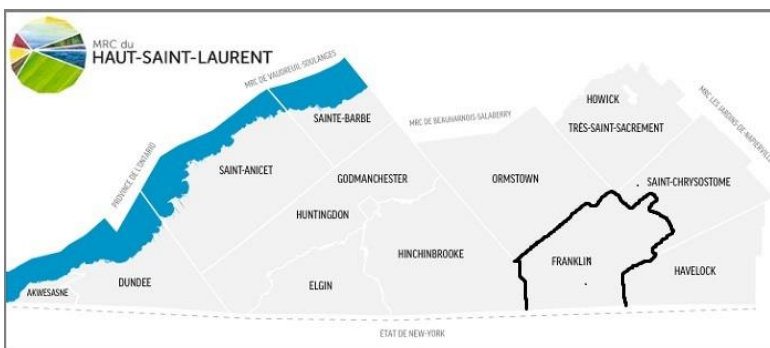
LE PERSONNEL SCOLAIRE ET L'ORGANISATION SCOLAIRE

Notre école compte actuellement 14 enseignants (8 enseignants au primaire dont 2 partageants, 2 enseignants au préscolaire, 1 orthopédagogue et 3 spécialistes). La direction est présente 2,5 jours par semaine à l'école.

L'école comprend aussi, à temps plein, une technicienne en éducation spécialisée, une secrétaire, un concierge et trois surveillantes de dîner. Il y a aussi, à temps partiel, une technicienne en éducation spécialisée dans la classe de maternelle 4 ans et une psychoéducatrice. Une orthophoniste du CSS est également disponible sur demande. La présence d'une infirmière est assurée par le C.I.S.S.M.O.

L'école a un service de garde dans son établissement. Les élèves peuvent le fréquenter le matin, le midi et en fin de journée. Il est fréquenté par 41 élèves qui sont sous la responsabilité de 2 éducatrices et d'une technicienne en service de garde.

Dans l'établissement, nous offrons également le service des Petits déjeuners et un service de repas chauds sous la responsabilité d'un service de traiteur « Petit Potager », à tous les jours de la semaine. Les enfants bénéficient d'un milieu scolaire dynamique, chaleureux et accueillant. Le personnel et la direction de l'école tiennent à ce climat favorable au bien-être et à l'épanouissement de tous. Notre école peut aussi compter sur les membres du conseil d'établissement ainsi que sur un grand nombre de parents bénévoles



8.1 ENVIRONNEMENT EXTERNE

LE CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Selon le recensement de 2021 fait par Statistiques Canada, la paroisse comptait 1635 habitants dont 585 familles. En 2016, le recensement faisait état de 1685 habitants, soit une variation à la baisse de 0,06 % de la population.

Selon Statistique Canada 2016-2021, le niveau de scolarité chez la population des 25-64 ans se divise de la façon suivante :

	St-Antoine-Abbé	MRC Beauharnois-Salaberry
Aucun diplôme	14,14%	23,4%
D.E.S.	16,6%	24,6%
D.E.P.	25,2%	22,4%
D.E.C	26,8%	16%
Baccalauréat et plus	15,1%	10,5%

Selon le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, la clientèle desservie a comme indice de défavorisation de 8/10. Cet indice évalue la proportion d'élèves provenant de milieux défavorisés.

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

79% des élèves

Municipalité : Franklin

MS M3-S1
Défavorisation combinée

 21,9 %
Aucune diplomation

 3,7 %
Immigration

 4,6 %
Faible revenu

 21,9 %
Familles monoparentales

 72,3
Signalements traités

 3,6 %
Chômage

LES SERVICES OFFERTS PAR LES ORGANISMES QUI SOUTIENNENT L'ÉTABLISSEMENT

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
(CALACS Châteauguay)
450-699-8258
<https://calacs-chateauguay.ca/>

CLSC du Haut St-Laurent
28, rue Gale
Ormstown, J0S 1K0
450-829-2321

La maison sous les arbres
2, boulevard D'Anjou
Châteauguay, J6K 1B7
450-699-5935
1-855-450-699-5935
<http://www.la-msla.com>

Sûreté du Québec
625, rue Hébert
Salaberry-de-Valleyfield, J6S 0K9
911 ou 450-370-4350

CLSC Châteauguay / CISSMO
95, avenue de la Verdure
Châteauguay, J6K 0E8
450-699-3333
www.santemonteregie.qc.ca

Tél-aide
Salaberry-de-Valleyfield, J6S 4V5
450-377-0600
1-855-377-0600
www.telaideregiondusuroit.com

Accolade (L') Santé mentale
127, boulevard St-Jean-Baptiste - bureau 12
Châteauguay, J6K 3B1
450-699-7059
1-866-699-7059
<https://www.accoladesantementale.org/>

Le Tournant
414, rue Salaberry
Salaberry-de-Valleyfield, J6T 2K3
450-371-4090
1-833-371-4090
www.letournant.org

Liberté de choisir
1-52, chemin Larocque
Salaberry-de-Valleyfield, J6T 4A2
450-370-3444
www.libertedechoisir.ca

Protection de la jeunesse / CISSME
2555, rue Dutrisac
Vaudreuil-Dorion, J7V 7E6
450-510-0578

Al-Anon
514-866-9803
<https://al-anon.org/fr/>

Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort (Les) (SRSOR) / CISSMO
401, boulevard Harwood
Vaudreuil-Dorion, J7V 7W1
450-455-6104

Programme de dépendance jeunesse Virage
11, rue de l'Église
Salaberry-de-Valleyfield, J6T 1J5
450-373-5934
www.levirage.qc.ca

Quartier des femmes
70, boulevard Salaberry Sud
Châteauguay, J6J 4J5
450-692-9805
<https://quartierdesfemmes.com>

PRAQ
222, rue Alphonse Desjardins, suite 201
Salaberry-de-Valleyfield, Québec
J6S 2N9
450-370-4387
<https://praq.weebly.com/>

CRISE-ADO-FAMILLE-ENFANCE (C.A.F.E.)
450-371-0143 – accueil psychosocial
811 – option 2 info-social

Re-Source (La)
450-699-0908/1-877-699-1988
www.lare-source.org

Association pour la défense des droits Sociaux (ADDS) Huntingdon

163, rue Châteauguay
Huntingdon, J0S 1H0
450-264-6888

<https://www.addshuntingdon.org/>

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (C.A.L.A.C.S.)

450-371-4222 / 450-699-8258

Friperie communautaire Huntingdon

4, rue Lorne, local 102
Huntingdon, J0S 1H0
450-377-1695

Ancre et Ailes du Haut Saint-Laurent

10, rue Bridge
Ormstown J0S 1K0
450-283-3491

www.ancreetailes.com

La bouffe additionnelle

16, rue Prince local 105
Huntingdon J0S 1H0
450-264-2241

Résidence-Elle du Haut-Saint-Laurent

Huntingdon J0S 1H0
450-264-2999

<https://fmhf.ca/maisons/residence-elle/>

Une Affaire de Famille

19, rue Bridge
Ormstown, J0S 1K0
450-829-3782

<https://www.uneaffairedefamillehsl.com/>

Centre de Formation Huntingdon, Learning Centre

163, rue Châteauguay
Huntingdon J0S 1H0
450-264-5558

www.cfhuntingdon.com

Centre de ressources familiales (CRF) du Haut-Saint-Laurent

16, rue King
Huntingdon J0S 1H0
450-264-4598

Service d'accompagnement bénévole et communautaire (S.A.B.E.C.)

1493, route 138 local 2
Godmanchester J0S 1H0
450-264-1131

1-866-764-1131

<https://www.sabecduhsl.com/a-propos/>

CEDEC

1493, route 138 local 2
Godmanchester J0S 1H0
450-264-5510

www.cedec.ca

Projet Communic-Action

1493, route 138 local 3
Godmanchester J0S 1H0
450-264-5197

www.projetcommunicaction.org

L'ENGAGEMENT DE CES ORGANISMES

Chacun à leur manière, ces organismes sont d'un soutien indispensable, tant pour l'école que pour les familles, afin de répondre aux différents besoins du milieu. Le travail effectué en collégialité avec ces partenaires contribue à offrir des services diversifiés et adaptés qui favorisent la réussite des élèves.

L'OFFRE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE SERVICES PÉDAGOGIQUES

Deux écoles primaires sont sur le territoire de Franklin, soit l'école Centrale et Franklin Elementary School. L'école Centrale a une clientèle de 152 élèves. L'école Arthur-Pigeon à Huntingdon est l'école secondaire qui dessert notre territoire ainsi que l'école Chateaugay Valley Regional High School (CVR) à Ormstown. Certains élèves peuvent aller dans un programme particulier sur le territoire de la commission scolaire, soit à l'école Des Patriotes de Beauharnois, Ste-Martine ou à la Baie St-François (Valleyfield). La formation professionnelle et l'éducation aux adultes peut être faite partout au Québec, cependant une offre de formation est offerte au CSSVT pour plusieurs métiers. Sur le territoire du Haut-St-Laurent, un centre de la petite enfance, ABRACADABRA est situé à Ormstown et Les petites pommes à Franklin. Bien que les admissions au collège privé soient minimales, nous retrouvons deux établissements privés à proximité qui peuvent accueillir les élèves de niveau primaire et secondaire, soit le collège Héritage situé à Chateaugay et le collège Bourget à Rigaud.

LES PARENTS ET LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

Taux de réponse au sondage : 72%

Nous avons obtenu des réponses concernant 105 élèves sur un total de 149 au moment du sondage.

QUE PENSENT NOS PARENTS ET LES ÉLÈVES ?

L'autonomie des enfants

- 67 % des parents affirment que leur enfant est autonome pour son âge et ce, autant à l'école qu'à la maison ;
- 8% des parents affirment être beaucoup préoccupés par le manque d'autonomie de leur enfant.

Le niveau d'anxiété et le bien-être des élèves en général

- Parmi les facteurs qui favorisent davantage le bien-être des enfants à l'école, les parents affirment que ce sont le milieu familial bienveillant et la bienveillance des membres du

- personnel scolaire qui sont les plus importants ;
- L'opinion des parents quant aux 2 principales forces de l'école Centrale favorisant le bien-être des élèves est très diversifiée, mais les deux principales sont la bienveillance des membres du personnel et le système de renforcement positif des bons comportements ;
 - L'opinion des parents quant aux 2 principaux aspects que l'école Centrale devrait améliorer pour favoriser le bien-être de ses élèves est assez diversifiée, mais les plus populaires sont la communication entre les milieux scolaires et familial et les services mis en place pour les élèves ;
 - 64% des enfants de l'école vivraient de l'anxiété de façon régulière ;
 - La crainte d'être réprimandé, les conflits avec des amis, le sentiment d'incapacité face à une tâche et les examens semblent être les plus grandes sources d'anxiété ;
 - Les moyens les plus fréquemment utilisés pour gérer l'anxiété sont d'en parler avec une personne significative et de prendre des objets réconfortants ;
 - Les répercussions sur les enfants sont assez variées, mais les plus communes sont les pleurs, la difficulté à se concentrer et la perturbation du sommeil ;
 - 13% des élèves pour lesquels le sondage a été rempli souffriraient d'anxiété quotidiennement et 22% quelques fois par semaine ;
 - 27% des parents affirment avoir déjà consulté un professionnel pour les problèmes d'anxiété de leur enfant ;
 - 34% des parents affirment être beaucoup préoccupés par l'anxiété de leur enfant.
 - Les plus grandes préoccupations des parents concernant le bien-être de leur enfant sont leur réussite scolaire, leur niveau d'anxiété, leurs relations amicales, le temps passé devant les écrans et leur niveau d'attention et de concentration.

La lecture

- 86 % des élèves pour lesquels le sondage a été répondu ont été exposés à un livre pendant leurs 12 premiers mois de vie ;
- 55% des enfants s'occuperaient souvent en lisant et pour 17% des jeunes, la lecture serait leur principal passe-temps ;
- 50% des parents affirment lire régulièrement avec leur enfant ;
- 31% des parents imposent quotidiennement une période de lecture à leur enfant ;
- 38% des parents affirment que leur enfant éprouve de la facilité en lecture ;
- 46 % des parents affirment que leur enfant aime beaucoup la lecture.

La technologie

- 96% des enfants pour lesquels le sondage a été rempli sont autonomes avec la technologie, la majorité l'étant avec une tablette ou un téléphone intelligent ;
- 45% des élèves s'occuperaient dans leurs passe-temps avec les outils technologiques (consoles de jeu, télévision, tablette, etc.) ;
- 33% des parents affirment être préoccupés par le temps que leur enfant passe devant les écrans.

La réussite scolaire

- Parmi les facteurs qui favorisent davantage les apprentissages de leur enfant, les parents

affirment que ce sont la qualité de l'enseignement reçu, leur propre soutien et intérêt face au parcours scolaire de leur enfant, les services mis en place à l'école ainsi que le bien-être des jeunes qui sont les plus importants ;

- L'opinion des parents quant aux 2 principales forces de l'école Centrale favorisant la réussite scolaire est très diversifiée, mais les deux principales sont la qualité de l'enseignement reçu et la bienveillance des membres du personnel ;
- L'opinion des parents quant aux 2 principaux aspects que l'école Centrale devrait améliorer pour favoriser la réussite scolaire de ses élèves est assez diversifiée, mais les plus populaires sont les moyens mis en place pour soutenir les élèves en difficulté et les diverses communications entre l'école et la maison.
- 3% des parents affirment que les devoirs et les leçons sont importants pour favoriser la réussite scolaire ;
- 9% des parents affirment que la stimulation précoce (0 à 5 ans) est un facteur important pour favoriser la réussite scolaire ;
- 3% des parents affirment que les passe-temps des enfants à la maison ont une influence sur leur réussite scolaire ;
- 9% des parents croient que l'autonomie des enfants selon leur âge favorisent la réussite scolaire ;

Le soutien à leur enfant en difficulté

- Près de 20% des parents affirment que l'école Centrale devraient améliorer les services mis en place pour soutenir les élèves.

La valorisation de l'école

- 55% des élèves pour lesquels le sondage a été rempli aimeraient beaucoup venir à l'école et 40%, moyennement ;
- Seulement 2 % des élèves parlent de façon négative de ses journées à l'école ;
- 20% des élèves seraient anxieux, tristes ou de mauvaise humeur le matin avant de se rendre à l'école ;
- 10% des enfants seraient souvent mécontents de leur journée d'école ;
- 98% des parents affirment que l'école Centrale est un milieu accueillant pour leur enfant ;
- 93% des parents affirment que l'école Centrale est un milieu accueillant pour eux-mêmes ;
- Selon les parents, l'accueil du personnel, les diverses activités organisées, la bienveillance et la disponibilité du personnel scolaire, l'encadrement ainsi que l'esprit communautaire ressenti sont les plus importants facteurs qui rendent l'école Centrale un milieu accueillant ;

Le sentiment de sécurité et la prévention de la violence et les conflits

- 73% des enfants pour lequel le sondage a été rempli se sentirait toujours en sécurité à l'école ;
- 2% des enfants ne se sentiraient pas souvent en sécurité à l'école ;
- Pour les enfants à qui il arrivent de ne pas se sentir en sécurité à l'école, la cour et l'autobus sont les deux principaux lieux où cela serait ressenti ;
- 57% des parents affirment qu'ils croient que leur enfant est toujours en sécurité et 43% affirment qu'ils le sont souvent ;

- Aucun parent n'a affirmé que leur enfant était rarement ou jamais en sécurité ;
- 50% des parents affirment que l'école met toujours les moyens nécessaires pour que leur enfant soit en sécurité et 49% croient que c'est la plupart du temps ;
- 5% des enfants vivraient souvent des conflits à l'école ;
- Lorsque les enfants vivent un conflit, les parents et l'enseignant sont le plus souvent les personnes auxquelles ils se confient ;
- Les lieux où les conflits sont les plus présents sont la cour d'école, la classe et l'autobus ;
- 85% des parents affirment que le milieu scolaire aide leur enfant à régler leurs conflits.

La collaboration et la communication entre les parents et le milieu scolaire

- Environ 6 % des parents ont assisté à l'assemblée générale en début d'année ;
- % des parents ont assisté à la rencontre de parents en début d'année ;
- % des parents ont assisté à la première rencontre de bulletin au mois de novembre ;
- % des parents convoqués à la rencontre pour le 2^e bulletin y ont assisté ;
- 70% de participation aux 2 sondages ;
- % des parents participent aux activités dans le volet parents du préscolaire ;
- Les moyens de communication que les parents préfèrent sont le courriel, l'agenda ou la pochette facteur et le téléphone ;
- La grande majorité des parents affirment prendre l'habitude de consulter leurs courriels et l'agenda ou la pochette facteur.

Le pourcentage d'absentéisme chez les élèves de l'école Centrale St-Antoine-Abbé de 2018 à 2022

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Taux d'absentéisme	4,6%	12,7%	6,1%	6,1%	6,7%

8.2 ENVIRONNEMENT INTERNE

PORTRAIT STATISTIQUES DES EFFECTIFS SCOLAIRES

Le nombre d'élèves inscrits à l'école Centrale St-Antoine-Abbé et au CSSVT depuis 2018.

CLIENTÈLE (CSSVT)

Jeunes	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Préscolaire (4 et 5 ans)	855	927	981	1129	1171
Primaire	4480	4571	4769	4959	5252
Secondaire	3064	3118	3128	3366	3501
Total	8399	8616	8878	9454	9924

CLIENTÈLE école Centrale St-Antoine-Abbé

La clientèle des jeunes du primaire de l'école est relativement stable. Au préscolaire, la clientèle fluctue.

JEUNES	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Préscolaire (4 et 5 ans)	18	18	25	25	32
Primaire	115	123	138	125	122
Total	133	141	142	150	152

La prévision de la clientèle pour les trois prochaines années

Selon la prévision du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, l'école Centrale St-Antoine-Abbé pourra compter sur une baisse de clientèle pour les 3 prochaines années.

CLIENTÈLE école Centrale St-Antoine-Abbé

JEUNES	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Préscolaire et primaire	134	128	127

Sources : Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026

Source : MEES portrait des statistiques ministérielles / la convention de partenariat + GPI

Élèves HDAA

Les élèves reconnus au ministère comme étant handicapés ou ayant des troubles graves du comportement répondent aux trois critères suivants :

1. D'abord, une évaluation diagnostique a été réalisée par un personnel qualifié. Les conclusions de cette évaluation servent à préciser la nature de la déficience ou du trouble.
2. Ensuite, des incapacités et des limitations doivent découler de la déficience ou du trouble se manifestant sur le plan scolaire. Ces incapacités et ces limitations restreignent ou empêchent les apprentissages de l'élève au regard du Programme de formation de l'école québécoise ainsi que le développement de son autonomie et de sa socialisation.
3. Enfin, des mesures d'appui doivent être mises en place pour réduire les inconvénients dus à la déficience ou au trouble de l'élève afin de lui permettre d'évoluer dans le milieu scolaire malgré ses incapacités ou ses limitations.

Élèves ayant un plan d'intervention

Dans le but de mettre en place le soutien nécessaire aux besoins des élèves qui éprouvent des incapacités ou des limitations se manifestant sur le plan scolaire, le plan d'intervention s'inscrit dans une démarche dynamique d'aide à l'élève. Le PI consiste en une planification d'actions et de moyens visant à favoriser le développement et la réussite d'un élève. Cette planification est réalisée dans le cadre d'une démarche de concertation comprenant les étapes d'élaboration, de réalisation et d'évaluation du plan d'intervention.

PLANS D'INTERVENTION AU PRIMAIRE CSSVT et école Centrale

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CSSVT	1513	1428	1511	1597	1611
Taux de PI	33.7%	31.2%	31.2%	32.2%	30.1%
Filles	555	544	555	621	616
Garçons	958	884	956	976	995
CENTRALE Nombre de PI école sans EHDAA 4 ans	31/133	22/141	22/142	18/150	26/153
Filles	11	7	7	3	12
Garçons	20	15	15	15	14
Taux de PI école	23.3%	15.6%	15.4%	12%	16.9%

MEMBRES DU PERSONNEL

QUE PENSENT LES MEMBRES DU PERSONNEL DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE CENTRALE

Les membres du personnel ont été sondés de différentes façons sur plusieurs aspects concernant l'école Centrale St-Antoine-Abbé. Voici les résultats de ces divers sondages.

La bienveillance des élèves

Les membres du personnel s'entendent pour affirmer que les élèves de l'école Centrale sont empathiques envers les adultes et leurs pairs. Cette empathie se perçoit encore davantage chez les plus vieux. Ces derniers prennent soin des plus jeunes. L'ensemble des élèves démontrent une belle ouverture d'esprit, ils sont respectueux et collaborent bien avec les adultes et leurs pairs.

L'autonomie de nos élèves

Tant au préscolaire qu'au primaire, les membres du personnel constatent que les élèves manquent d'autonomie pour compléter les tâches scolaires plus difficiles à l'école. Ce manque d'autonomie se

perçoit également lorsque les élèves font face à un problème d'ordre social. Ils se fient sur les adultes pour trouver une solution et ce, même si cette dernière est à la portée de leurs mains.

Les élèves de 6^e année se démarquent par leur autonomie sociale. En effet, plusieurs élèves de 6^e année s'occupent des plus jeunes dans différentes sphères d'apprentissage et en contexte de jeu.

Les membres du personnel remarquent également que certains élèves manquent de persévérance pour terminer des tâches entreprises. Ils ont tendance à abandonner lorsque ça devient trop difficile ou demandant.

Le manque d'autonomie se perçoit également dans la façon dont les élèves n'assument pas leurs propres erreurs. En effet, les membres du personnel notent que les élèves acceptent difficilement de prendre la responsabilité des erreurs qu'ils commettent.

La motivation des élèves

Les membres du personnel s'entendent pour affirmer que l'ensemble des élèves de l'école aiment l'école et semblent motivés de s'y retrouver. Ils se montrent curieux et impliqués face aux nouveaux apprentissages et activités qui leur sont proposées.

La disponibilité des élèves

L'ensemble des membres du personnel s'entendent pour dire que le niveau d'attention des élèves est problématique. En effet, l'attention des élèves est de courte durée.

Certains élèves arrivent fréquemment en retard à l'école ou la fréquentent de façon irrégulière. Cette situation entraîne des problèmes d'apprentissage et d'anxiété chez les élèves qui la vivent.

Les membres du personnel affirment que plusieurs élèves éprouvent de la difficulté à réguler leurs émotions. Des problèmes de comportement et d'apprentissage en découlent, car ils se retrouvent envahis et non disponibles aux apprentissages. L'anxiété semble être très présente chez certains élèves de l'école. Cette anxiété se manifeste le plus souvent par des maux de ventre, des maux de tête, des pleurs et des taux d'absentéisme plus élevés.

QUE PENSENT LES MEMBRES DU PERSONNEL DES MOYENS MIS EN PLACE À L'ÉCOLE CENTRALE

La réussite des élèves et les pratiques du personnel scolaire

79 % des membres du personnel croient que l'équipe-école collabore ardemment au quotidien pour assurer la réussite des élèves bien qu'il leur reste encore quelques pas à effectuer. Un travail d'arrimage a déjà été débuté au niveau des stratégies et des attentes en lecture et un outil de correction a été mis sur pied pour l'ensemble des élèves du primaire.

64% des membres du personnel affirment que l'apprentissage des élèves ainsi que leur réussite scolaire sont un aspect acquis pour l'équipe-école. 29 % affirment que l'équipe y travaille ardemment bien qu'il reste encore quelques pas à effectuer.

43 % des membres du personnel affirment que les enseignants utilisent déjà des pratiques reconnues efficaces pour assurer la réussite des élèves et 50 % affirment qu'ils sont sur la bonne voie, mais qu'il reste encore des pas à effectuer.

46 % des membres du personnel affirment que l'équipe cherche déjà à identifier les stratégies qui ont le plus d'impact sur la réussite des élèves.

14 % des membres du personnel croient que l'équipe possède une compréhension commune des divers documents ministériels à utiliser pour la planification de l'enseignement-apprentissage. 50 % pensent que c'est travaillé, mais qu'il reste du chemin à faire.

14 % du personnel scolaire croient que l'équipe travaille déjà ensemble pour s'assurer que les attentes sont cohérentes pour chaque niveau scolaire et entre les niveaux. 64 % affirment que cet aspect est en développement.

50 % du personnel scolaire affirment que des preuves de l'apprentissage de façon continue sont recueillies pour suivre le progrès des élèves et ajuster l'enseignement au besoin.

29 % affirment que l'équipe prend des décisions pédagogiques sur la base des constats effectués lors de l'analyse des données.

69 % pensent que chacun des membres de l'équipe démontre une volonté d'améliorer continuellement ses compétences.

Les élèves et leur réussite

Pourcentages des résultats à risque des élèves en fin de cycle.

		18-19	19-20*	20-21	21-22	22-23*
2 ^e année	Lecture	21% : - de 60% 8% : 60 à 70%	21% : - de 60% 21% : 60 à 70%	13% : - de 60% 20% : 60 à 70%	0% : - de 60% 38% : 60 à 70%	8% : - de 60% 13% : 60 à 70%
	Écriture	21% : - de 60% 13% : 60 à 70%	21% : - de 60% 16% : 60 à 70%	13% : - de 60% 27% : 60 à 70%	13% : - de 60% 19% : 60 à 70%	8% : - de 60% 25% : 60 à 70%
4 ^e année	Lecture	58% : - de 60% 21% : 60 à 70%	0% : - de 60% 4% : 60 à 70%	9% : - de 60% 5% : 60 à 70%	11% : - de 60% 28% : 60 à 70%	8% : - de 60% 46% : 60 à 70%
	Écriture	47% : - de 60% 32% : 60 à 70%	8% : - de 60% 44% : 60 à 70%	9% : - de 60% 50% : 60 à 70%	28% : - de 60% 28% : 60 à 70%	23% : - de 60% 38% : 60 à 70%
6 ^e année	Lecture	8% : - de 60%	0% : - de 60%	0% : - de 60%	14% : - de 60%	0% : - de 60%

		25% : 60 à 70%	12% : 60 à 70%	31% : 60 à 70%	9% : 60 à 70%	9% : 60 à 70%
	Écriture	8% : - de 60%	0% : - de 60%	0% : - de 60%	0% : - de 60%	0% : - de 60%
		25% : 60 à 70%	18% : 60 à 70%	31% : 60 à 70%	23% : 60 à 70%	4% : 60 à 70%

		18-19	19-20*	20-21	21-22	22-23*
2 ^e année	Résoudre	17% : - de 60%	5% : - de 60%	7% : - de 60%	17% : - de 60%	4% : - de 60%
		21% : 60 à 70%	21% : 60 à 70%	20% : 60 à 70%	17% : 60 à 70%	4% : 60 à 70%
	Raisonner	21% : - de 60%	11% : - de 60%	13% : - de 60%	11% : - de 60%	8% : - de 60%
		21% : 60 à 70%	21% : 60 à 70%	13% : 60 à 70%	17% : 60 à 70%	8% : 60 à 70%
4 ^e année	Résoudre	26% : - de 60%	4% : - de 60%	9% : - de 60%	17% : - de 60%	0% : - de 60%
		37% : 60 à 70%	0% : 60 à 70%	18% : 60 à 70%	22% : 60 à 70%	15% : 60 à 70%
	Raisonner	37% : - de 60%	12% : - de 60%	9% : - de 60%	11% : - de 60%	0% : - de 60%
		26% : 60 à 70%	0% : 60 à 70%	9% : 60 à 70%	28% : 60 à 70%	15% : 60 à 70%
6 ^e année	Résoudre	16% : - de 60%	18% : - de 60%	6% : - de 60%	0% : - de 60%	4% : - de 60%
		8% : 60 à 70%	0% : 60 à 70%	0% : 60 à 70%	9% : 60 à 70%	0% : 60 à 70%
	Raisonner	8% : - de 60%	6% : - de 60%	0% : - de 60%	5% : - de 60%	4% : - de 60%
		25% : 60 à 70%	24% : 60 à 70%	13% : 60 à 70%	14% : 60 à 70%	17% : 60 à 70%

8.3 Enjeux constatés

- La réussite éducative de tous les élèves est l'enjeu principal étant donné la nature du milieu scolaire.
- Entre 15 et 20% d'élèves ILSS (dont la langue française n'est pas la langue maternelle)
- Indice de défavorisation 8 sur 10
- Accueil beaucoup d'élèves qui ne sont pas de son territoire
- Variation des résultats entre les cohortes
- Grande collaboration du milieu
- Difficulté à trouver du personnel à cause de l'éloignement
- Équipe stable
- Le sentiment de sécurité des élèves n'est pas très élevé.
- La motivation des élèves n'est pas très élevée.
- Les saines habitudes scolaires demeurent à travailler.

9. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles

La réussite de tous les élèves					
Orientations	Objectifs	Cohérence avec le PEVR	Indicateurs	Cible	Situation de départ
Améliorer les compétences en littératie	Augmenter le nombre d'élèves atteignant un niveau assuré pour les compétences Lire et Écrire des textes variés	Axe 1 et 2 : de la 4 ans à la 2 ^e secondaire Axe 2 : 5e année du primaire à 2e secondaire Orientation 1 – Adapter les pratiques professionnelles aux besoins du milieu Objectif 1 : Rendre les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire en visant l'atteinte d'une compétence assurée en littératie.	Résultats des élèves à l'épreuve ministérielle en 4 ^e année et au bilan de fin du 2 ^e cycle dans les compétences Lire et Écrire des textes variés en juin 2027	Au moins 70% des élèves qui obtiennent 70% et plus aux examens ministériels et aux bilans de fin de 2 ^e cycle	<u>Élèves ayant obtenus 70% et plus aux examens ministériels en 2022-2023 :</u> 4 ^e année lecture : 66.7% 4 ^e année écriture : 50% <u>Élèves ayant obtenus 70% et plus aux bilans de fin d'année en 2022-2023 :</u> 4 ^e année lecture : 58.3% 4 ^e année écriture : 41.7%

La réussite de tous les élèves					
Orientations	Objectifs	Cohérence avec le PEVR	Indicateurs	Cible	Situation de départ
Améliorer les compétences en numératie	Augmenter le nombre d'élèves EHDAA atteignant un niveau assuré pour les compétences Résoudre une situation-problème et Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques	Axe 1 et 2 : de la 4 ans à la 2 ^e secondaire Axe 2 : 5e année du primaire à 2e secondaire Orientation 1 - Adapter les pratiques professionnelles aux besoins du milieu Objectif 2 : Rendre les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire en visant l'atteinte d'une compétence assurée en mathématique.	Résultats des élèves EHDAA aux bilans de fin de 2 ^e cycle dans les compétences Résoudre une situation-problème et Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques en juin 2027	Au moins 25% des élèves qui obtiennent 70% et plus aux bilans de fin de 2 ^e cycle	<u>Élèves EHDAA ayant obtenus 70% et plus aux bilans de fin d'année en 2022-2023 :</u> 4 ^e année résoudre : 0% 4 ^e année raisonner : 0% <u>Élèves EHDAA ayant obtenus entre 60% et 69% aux bilans de fin d'année en 2022-2023 :</u> 4 ^e année résoudre : 100% 4 ^e année raisonner : 100%

Le bien-être psychologique et physique de tous les élèves					
Orientations	Objectifs	Cohérence avec le PEVR	Indicateurs	Cibles	Situation de départ
Favoriser le bien-être physique et psychologique de tous les élèves	Augmenter le nombre de campagnes de sensibilisation aux saines habitudes de vie à l'école et à la maison	Axe 1 et 2 : de la 4 ans à la 2 ^e secondaire Axe 2 : 5e année du primaire à 2e secondaire Orientation 3 - Assurer un milieu propice au développement du plein potentiel des élèves Objectif 7 : Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves	Nombre de campagnes de sensibilisation en 2027	An 1 : Formation du comité bien-être et 5 campagnes An 2 : 8 campagnes annuelles An 3 : 10 campagnes annuelles An 4 : Révision et poursuite des campagnes des 10 campagnes les plus pertinentes	<u>22-23</u> Aucune campagne

10. COHÉRENCE AVEC LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

L'école Centrale St-Antoine-Abbé doit assurer la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire. En fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, l'école Centrale St-Antoine-Abbé peut aussi inscrire des orientations, des objectifs et/ou cibles qui lui sont propres en autant que soit justifié par l'analyse du contexte.

(LIP, articles 37 et 97.1)

- Respecter les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3)
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- Analyser si d'autres objectifs sont pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu.

11. TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF

À la suite du travail effectué par tous les acteurs participants à la rédaction du projet éducatif de l'école Centrale St-Antoine-Abbé, ce dernier doit être présenté au Conseil d'établissement de l'école pour approbation.

Par la suite, le conseil d'établissement doit réaliser les actions suivantes :

- Transmettre au Centre de services scolaire le projet éducatif; celui-ci dispose d'un délai de 60 à 90 jours pour demander que soient apportées des modifications ou pour en différer la publication; le conseil d'établissement
- et la commission scolaire peuvent convenir d'un autre délai (LIP, article 209.2);
- Diffuser le projet éducatif auprès des élèves et des membres du personnel une fois le délai expiré;-Le projet éducatif doit commencer à s'appliquer le jour de sa publication;-Il est suggéré de déposer le projet éducatif dans le site Internet de l'établissement d'enseignement, en version PDF, pour que toute personne intéressée puisse y avoir accès rapidement et facilement; on peut prévoir quelques exemplaires en format papier; l'assemblée générale

annuelle des parents fournit à
l'établissement d'enseignement

l'occasion de présenter le projet
éducatif;

12. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement doit mettre en oeuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assurer le suivi. Voici les étapes à franchir pour mettre en oeuvre le projet éducatif :

1. Convenir avec l'équipe-école des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles établis. Celle-ci peut se référer, entre autres éléments, aux pratiques éducatives du milieu, aux pratiques éducatives de la commission scolaire, aux résultats des recherches et des expériences, aux divers documents produits par la commission scolaire et le Ministère (politiques, stratégies, plans stratégiques, plans d'action, etc.);
2. Faire approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement d'enseignement (LIP, article 96.15).
3. Élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.
4. Adapter, au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.
5. Poursuivre le travail avec les membres du conseil d'établissement et les collaborateurs engagés dans l'élaboration du projet éducatif : les tenir informés, les rencontrer pour présenter les moyens retenus et les résultats obtenus. Les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par ces personnes. Les collaborateurs apprécieront d'être tenus informés de la mise en oeuvre du projet éducatif pour lequel ils se sont engagés.
6. Mettre à jour le projet éducatif en tenant compte de nouvelles orientations indiquées par le ministre ou de changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement (par exemple, un changement à l'acte d'établissement, un changement quant au bassin d'alimentation). Une consultation des acteurs engagés dans l'élaboration du projet éducatif serait alors nécessaire.
7. Entreprendre les travaux d'élaboration du nouveau projet éducatif avant l'échéance de celui qui est déjà en vigueur.

13. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

L'établissement d'enseignement se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ses engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation du projet éducatif est une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

Le Centre de services scolaire doit convenir, avec les directions d'établissement d'enseignement, de la périodicité de l'évaluation du projet éducatif. Le Centre de services scolaire peut formuler des attentes envers les établissements d'enseignement qui concernent les éléments du contenu du projet éducatif, la date de transmission, le modèle à utiliser, etc.

Le conseil d'établissement doit transmettre de l'information à la communauté éducative sur les choix effectués par l'équipe-école et les résultats obtenus (LIP, articles 75 et 109.1). Il est suggéré que l'information présentée soit précise et succincte, rédigée dans un langage accessible et rapportée fidèlement, dans un souci de transparence comme le requiert la reddition de comptes.

Le document produit dans le cadre de la reddition de comptes peut s'avérer un outil de promotion pour les parents à la recherche d'une école pour leur enfant. L'aspect visuel du document revêt alors un caractère important. Au-delà des résultats obtenus, les parents peuvent y trouver une présentation sommaire de la mission, de la vision et des valeurs de l'établissement d'enseignement, du contexte dans lequel celui-ci évolue, de l'offre pédagogique, des principales réalisations ainsi que des chantiers à venir.

Annexe 1

Données de perception des parents

- 51% disent que la mère fait les devoirs avec leurs enfants et 26% c'est le père.
- 47% disent que leurs enfants font leurs devoirs dans la cuisine.
- 45% disent que leurs enfants font leurs devoirs dans un environnement calme et 45% dans un environnement familial.
- 18% disent que les leçons sont étudiées 0 à 1 fois par semaine, 58% 3 à 4 fois et 21% 5 fois et plus.
- 28% disent faire les devoirs de 0 à 20 min, 68% de 21 à 45 minutes et 46 minutes et plus 4 %
- 20% disent faire les devoirs dès le retour de l'école, 30% avant le souper, 26% après le souper, 1% avant le coucher
- 96% disent que leurs enfants ont accès à des livres à la maison.
- 57% des familles la période de devoirs se passe bien ou très bien, 27 % des familles cela est difficile ou cela va mal.
- 42% disent que leur enfant lit de 0 à 2 fois par semaine, 33% 3 à 4 fois et 25% 5 fois et plus
- 82% disent que sur une échelle de 0 à 10 que leur niveau de satisfaction (aimer l'école) est supérieur à 7.
- 83% croient que sur une échelle de 0 à 10 le niveau de motivation de leur enfant à venir à l'école est supérieur à 7.
- 95% disent questionner leur enfant sur leur journée à l'école.
- 93% disent être présent lors de la rencontre de début d'année, 31% assemblée générale, 98% rencontre de bulletins, bénévoles 55%, 40% ateliers en classe, PI %, activités : %
- 90% disent que la langue parlée à la maison est le français.
- 86% des familles ont de 1 à 3 enfants à la maison.
- 75% disent que les devoirs servent à faire les
- Révision des matières vues en classe.
- 73% disent que leur enfant lit de 0 à 4 fois par semaine.

Annexe 2

Données perception des élèves.

- 49% disent se sentir en sécurité face à la violence physique et 51% disent pas du tout satisfait.
- 38% disent se sentir en sécurité face à la violence verbale et 33% disent pas du tout satisfait.
- 66% disent se sentir en sécurité face à l'intimidation et 34% disent pas du tout satisfait.
- 91% disent se sentir en sécurité en fin de journée.
- 98% disent se sentir en sécurité au service de garde
- Entre 92 et 95% % disent se sentir en sécurité en classe, à l'heure du dîner, aux récréations, le matin avant les classes
- 77% considèrent que les adultes de l'école réagissent rapidement et sont présents pour eux.
- 79% considèrent et que les règles de vie sont respectées.
- 95% sont très satisfaits ou satisfaits du climat de classe.
- 90% se disent satisfaits de la disponibilité des enseignants en cas de besoin.
- 25% disent que leurs parents les aident à faire leurs devoirs et leçons 0 à 1 fois par semaine, 31% disent de 1 à 3 fois et 44% disent 4 fois et plus.
- 63% de nos élèves considèrent aimer sa vie à l'école, 36% parfois et 9% non.
- 40% considèrent apprendre facilement à l'école, 12% non et 48% parfois.
- 41% disent être motivé à l'idée de venir à l'école, 11% non et 48% parfois.
- 68% disent que la direction est disponible pour eux.
- 50% reconnaissent les intervenants spécialisés qui travaillent à l'école.

